

Conditions tarifaires

1. Marge de rémunération

DÉPÔTS À VUE (sauf TNR)³ en dinars ou en devises

Comptes Étrangers en TND Convertibles des TRE et Comptes Spéciaux en TND convertibles à Vue / à Terme

Comptes de Placement / d'Investissement (Istithmar) en Dinars ou en Devises

Catégorie A : 03 mois Maturité < 06 mois

Catégorie B : 06 mois Maturité < 12 mois

Catégorie C : 12 mois Maturité < 24 mois

Catégorie D : Maturité 24 mois

Comptes Spéciaux d'Épargne En Dinars (Livret d'Épargne)

Selon règle PPP
Selon règle PPP

Selon Clé de Répartition
Contractuelle

Selon règle PPP

2. Marge de Profit sur Financements

FINANCEMENT À COURT TERME

Financement de Campagne, de stock...²

Financement de Biens à la Consommation (Electroménager, Meubles, ...) Tamouil Mochtarayet

FINANCEMENT À MOYEN TERME

Prêts fonciers et financements à la construction

Tamouil Menzel/ Binaet/ Tahsinet (7 ans)

Autres financements à Moyen Terme

Tamouil Sayara (7 ans)

Tamouil Tadjizet (5 ans)

Ijara mobilier

FINANCEMENT À LONG TERME

Ijara immobilier

Financements à long terme :

Tamouil Menzel / Tamouil Binaet (Entre 7 et 10 ans)

Tamouil Menzel / Tamouil Binaet (Entre 11 et 15 ans)

Autres financements à long terme

Assiette Tarif % l'an

-	MPA ¹
-	8,50%
-	6,59%
-	MPA
-	6,81%
-	6,81%
-	6,81%
-	7,24%
-	MPA ¹
-	7,06%
-	MPA ¹
-	6,81%
-	7,96%
-	6,26%

3. Commissions sur les Opérations Bancaires

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Compte chèque (par trimestre)

Compte courant (par trimestre)

Compte d'épargne (par trimestre)

Autres comptes (par trimestre)

Compte	17,00 TND
Compte	30,00 TND
Compte	Franco
Compte	15,00 TND

OPÉRATIONS SUR EFFETS

Effets à l'encaissement

Règlement d'effets

Remise d'effet au protêt

Sur place

Hors place

Effet	5,00 TND
Effet	4,00 TND
Effet	10,000 + RFJ
Effet	15,000 + RFJ

OPÉRATIONS SUR CHÈQUES

Encaissement de chèques sur place/ hors place

Encaissement de chèques en Devises

Sur la Tunisie

Sur l'Étranger

Chèques certifiés

Récupération des frais sur Chèques sans provisions

Préavis sur chèque sans provision

Rejet chèque sans provision (CNP)

Reconstitution sur chèque sans provision (2ème délai)

Chèque	0,750
Chèque	30,000 + RFJ
Chèque	30,000 + RFJ
Chèque	15,000
Chèque	100,000
Chèque	70,000 + RFJ
Chèque	70,000

Conditions tarifaires

COTISATIONS ANNUELLES DES CARTES

Nationales

Carte Chahriti
Carte Tawfir
Carte Sayedati
Carte El Yosr
Carte Technologique (Particuliers)
Carte Technologique (Professionnels et Entreprises)
Carte Technologique (Startup)
Carte Classique
Carte Gold
Carte Platinum

Internationales

Carte Safar
Carte Gold
Carte Platinum
Carte Gold AVA
Carte Platinum AVA

VIREMENTS SIMPLES ÉMIS

Sur la Tunisie

Même client
Client différent
Autres banques

Sur l'étranger

Virement SGM(T) (SWIFT)

VIREMENTS REÇUS

Sur la Tunisie

Sur l'étranger

Virement SGM(T) (SWIFT)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Sur la Tunisie

Sur l'étranger

Commissions sur règlement de succession⁴

BANQUE À DISTANCE : TAWASSOL

TAWASSOL CLASSIQUE (Mobile-Internet)
TAWASSOL GOLD (Mobile-Internet)
TAWASSOL PLATINUM (Mobile – Internet)
TAWASSOL BUSINESS (Mobile – Internet)
TAWASSOL EXECUTIVE
TAWASSOL SMS

OPÉRATIONS SUR TPE

Loyer TPE Fixe

Loyer TPE Mobile

Commission sur Transaction

COTISATIONS ANNUELLES DES PACKS

Particuliers

Pack Classique

Pack Gold

Pack Platinum

Pack Sayedati

Professionnels

Pack Business First

Pack Business Optimum

Pack Business Premium

Carte	
Carte	10,000
Carte	14,000
Carte	35,000
Carte	50,000
Carte	20,000
Carte	40,000
Carte	100,000
Carte	35,000
Carte	65,000
Carte	110,000
Carte	
Carte	30,000
Carte	110,000
Carte	160,000
Carte	200,000
Carte	250,000

Ord./Vir	Franco
Ord./Vir	1,200
Ord./Vir	2,000
Ord./Vir	3%*Min 25,000 Max 300,000+RFJ
Virement	10,000

Ord./Vir	1,200
Ord./Vir	1,5%*Min 30,000 Max 150,000
Virement	5,000

Opération	30,000
Opération	50,000
Héritier	200,000

Mensuel	Franco
Mensuel	3,000
Mensuel	5,000
Mensuel	8,000
Mensuel	10,000
Mensuel	1,000

Terminal	15,000
Terminal	30,000
Opération	5%

Pack	
Pack	70,000 TND
Pack	75,000 TND
Pack	125,000 TND
Pack	175,000 TND
Pack	
Pack	250,000 TND
Pack	350,000 TND
Pack	450,000 TND

Légende

RFJ : Récupération des Frais Justifiables

PPP : Selon règle de Partage de Perte et Profit

1 Marge de Profit Annualisée : Elle représente la marge de profit globale liée à un financement et rapportée au nombre d'années de remboursement. 2 La périodicité de remboursement a un impact sur le calcul de la Marge de Profit Annualisée. Les MPA des financements à Court Terme sont supérieurs car l'on suppose un paiement à terme au bout d'une année alors que les financements à Moyen et Long Terme prévoient un remboursement étalé sur plusieurs années et remboursables mensuellement. 3 Franco lorsque sous forme de Wadiu, sinon selon règle PPP. 4 Réduction de 50% sur présentation d'un acte de partage ou d'une procurator de tous les héritiers.